



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 septembre 2019  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Quarante-deuxième session

9-27 septembre 2019

Point 1 de l'ordre du jour

### Questions d'organisation et de procédure

## Ordre du jour annoté

### Rectificatif

#### 1. Paragraphe 13

*Au lieu de (A/HRC/42/64) lire (A/HRC/42/64 et Add.1)*

#### 2. Page 5

Après le paragraphe 32, *insérer* un nouveau titre et un nouveau paragraphe libellés comme suit :

*Protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste*

*32 bis.* Se reporter à la note du Secrétariat concernant le rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/HRC/42/67) (voir par. 69 *bis* ci-après).

#### 3. Paragraphe 41, dernière phrase

*Au lieu de (A/HRC/42/47 et Add.1 à 3 et 5 à 7) lire (A/HRC/42/47 et Add.1 à 6)*

#### 4. Paragraphe 44, deuxième phrase

*Au lieu de résolution 37/16 lire résolution 36/17*

#### 5. Paragraphe 48, dernière phrase

*Au lieu de (A/HRC/42/45 et Add.1) lire (A/HRC/42/45)*

#### 6. Paragraphe 66, dernière phrase

*Lire* la phrase comme suit :

Il examinera les rapports du titulaire de mandat, Idriss Jazairy (A/HRC/42/46 et Add.1).



**7. Page 10**

Après le paragraphe 69, *insérer* un nouveau titre et un nouveau paragraphe libellés comme suit :

*Protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste*

69 *bis*. Le Conseil sera saisi d'une note du Secrétariat concernant le rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, soumis à l'Assemblée générale en application de ses résolutions 72/180 et 73/174 (A/HRC/42/67) (voir par. 32 *bis* ci-dessus).

**8. Paragraphe 70**

*Substituer* au texte actuel :

70. Se reporter à la note du Secrétariat concernant l'étude finale du Comité consultatif sur la possibilité d'utiliser les fonds illicites non rapatriés en vue d'appuyer la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (A/HRC/42/54) (voir par. 78 ci-après).

**9. Paragraphe 78, dernière phrase**

*Au lieu de* l'étude finale du Comité, *lire* une note du Secrétariat concernant l'étude finale du Comité

**10. Paragraphe 91, dernière phrase**

*Lire* la phrase comme suit :

Il examinera les rapports du Groupe de travail sur les travaux de ses vingt-troisième et vingt-quatrième sessions, tenues du 3 au 7 décembre 2018 et du 25 au 29 mars 2019 (A/HRC/42/59), et sur ses visites de pays (A/HRC/42/59/Add.1 et 2).

**11. Paragraphe 98, dernière phrase**

*Lire* la phrase comme suit :

Il examinera les rapports de la titulaire de mandat, Rhona Smith (A/HRC/42/60 et Add.1).

---